Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 038-213801863-20261019-2026_81-DE

République française
DEPARTEMENT Isère
Commune de Gresse-en-Vercors

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-81

Séance du lundi 19 octobre 2026 à 18h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Elisabeth Martin, Cloé Dimier, Julia Grassler, Frédéric Reumaux, Bernadette Vallier Caroline Sauer et Marc Algoud

Représentés : Frédéric Froment par Rémi Goube ; Olivier Bridelance par Elisabeth Martin ; Michel-Pierre Pécoul par Cloé Dimier.

Secrétaire :Elisabeth Martin

(Quorum atteint : 8 présents physiquement sur 11 conseillers en exercice)

2026-81 Subvention à la SAS Le Châlet des Pistes

Monsieur le Maire expose,
La Communauté de communes du Trièves (CCT) soutient les acteurs économiques de son territoire via un appel à projet annuel. Il vise à soutenir l'artisanat, les commerces de proximité, les entreprises et les associations à vocation économique du territoire. L'objectif de cet appel à projet est de faire effet levier avec un co-financement public pour le lancement et le développement de l'activité.

Ouvert aux entreprises et associations à vocation économique. Les hébergements touristiques ne sont pas éligibles à cet appel à projet, de même que les activités agricoles.

Conditions d'éligibilité
- Être immatriculé sur le territoire du Trièves au moment de l'envoi de la candidature (fournir un justificatif d'immatriculation).
- Obtention d'un co-financement public ou présentation d'un justificatif de demande de co-financement public (Europe, Etat, Région, Département, commune)
- Coût total du projet inférieur à 70 000 € HT

Critères de choix :
1) Priorité sera donnée aux projets présentant principalement des dépenses d'investissement (achat de machines ou de matériels, aménagement intérieur d'un local, achat d'un véhicule, etc.). Si des dépenses de fonctionnement sont présentées (ex : salaires, études, frais de communication, etc.), celles-ci doivent être orientées vers un développement d'activité (ex : visant une montée en compétences).
2) Création d'emplois locaux
3) Ancrage territorial : impacts économiques et sociaux pour le territoire
4) Prise en compte des enjeux environnementaux : réduction des consommations d'énergie, économie d'eau, mobilité, production d'énergie, etc.
Enveloppe totale disponible : 16 000 €
Subvention par projet : 4 000 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 038-213801863-20261019-2026_81-DE

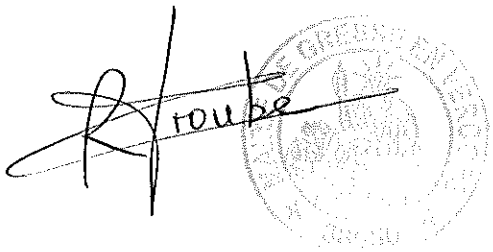
Considérant que le projet présenté par la SAS Le Chälet des Pistes (docum[illegible]) est en adéquation avec la plupart des critères exigés dans l'appel à candidatures de la Communauté de Communes du Trièves, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder à cette entreprise de la commune une subvention de principe à hauteur de 500 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'attribution, sous condition que le projet soit retenu par la Communauté de Communes du Trièves, d'une subvention de soutien à hauteur de 500 €.

Votants 11 Pour 11 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 19 octobre 2026
Monsieur Rémi Goube
Maire



transmise à la préfecture le 20/10/2026 et affichée et publiée le 27/10/2026

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 038-213801863-20261019-2026_81-DE

Annexe délibération 2026-81

Le Chalet des Pistes SAS

905 Route de Pierre Blanche

38650 Gresse en Vercors

Siret 109 465 757 RCS Grenoble

Gresse en Vercors le 02/10/2026

Objet : demande de subvention

A l'attention de Monsieur le Maire,

Monsieur Le Maire,

Par la présente je vous adresse une demande de subvention pour mon projet de développement d'activité économique sur la commune de Gresse en Vercors.

Le contexte : Depuis le 19/03/2026 le restaurant le Sun Valley, comme vous le savez, est fermé par décision du tribunal de commerce. Cette fermeture est fort dommageable pour l'attractivité de la commune, pour son accueil au pied des pistes et au départ des randonnées.

Mes objectifs : Redonner vie à ce lieu essentiel pour Gresse en Vercors, développer l'activité économique et commerciale, apporter aux résidents et estivants une offre de services qualitative et quantitative.

Par ailleurs il en résultera la création de plusieurs emplois sur Gresse en Vercors, dès décembre 2026.

Ce projet comporte une importante phase de rénovation pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité. Des investissements sont également en cours concernant le matériel professionnel.

Pour plus de détails :

- Le mobilier du bar est refait à neuf par l'entreprise Truffet Design, Ebéniste à Lalley (devis en PJ)
- Le matériel professionnel est réparé quand c'est possible et changé si nécessaire
- La salle de restaurant est rénovée (sols, murs, plafond et mobilier)
- La cuisine est remise en état (plomberie, électricité, gaz, murs... par des acteurs locaux)
- La terrasse est revisitée : tables, chaises et parasols...

Ce lieu de vie au pied du Grand Veymont, havre de paix, prendra toute sa dimension dès le mois de décembre 2026.

Je sollicite, auprès de la commune de Gresse en Vercors, un accompagnement financier du type subvention afin de pouvoir en parallèle répondre à l'appel à projet 2026 « Développement d'activité » lancé par la Communauté de Communes du Trièves qui exige une demande de co-financement public, sachant que le montant de celle-ci est à votre bon vouloir.

Je vous remercie de l'attention portée à ma demande, je suis à votre disposition pour tout renseignement. Je vous adresse mes respectueuses salutations,

Patricia Grillet, Présidente de la SAS Le Chalet des Pistes

